

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point travaux Côté-Malville à Ploërmel - Mardi 30 Juillet à 11h

Restauration du cours d'eau de Côté-Malville dans le cadre du contrat territorial du Ninian Léverin lancée par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust.

Les travaux de restauration ont commencé en 2018 avec un linéaire de 1 800 mètres et se sont poursuivis sur 1 700 mètres en 2019. Il restera 2 500 mètres de travaux qui se termineront en 2020. Ces travaux sont réalisés par des entreprises spécialisées pour restaurer le lit du cours d'eau, améliorer la continuité écologique et restaurer la végétation des berges.

Un programme de travaux pluriannuel de 5 ans (2015-2019) a été lancé afin d'améliorer les secteurs dégradés et ainsi s'inscrire dans un programme général de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Le budget prévisionnel s'établit à 1 005 700 €. L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne participe à hauteur de 515 000€, le conseil départemental du Morbihan 223 000€, la région Bretagne et le conseil départemental des Côtes d'Armor 62 700€, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (via ses membres) 205 000€.



Pourquoi restaurer nos cours d'eau ?

Une directive cadre européenne impose le bon état des cours d'eau. Il se définit notamment par la libre circulation des organismes vivants (faune et flore) et le libre transport des sédiments (vases, sables, pierres...).

En 2011, Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust a lancé une étude sur 241 km de cours d'eau sur le bassin versant du Ninian Léverin afin de connaître l'état de santé de ces cours d'eau. Le bureau d'études Minyvel Environnement a réalisé ce diagnostic pendant un an.

Les différents problèmes rencontrés qui impactent nos cours d'eau.

- **Le recalibrage** : il se caractérise par des ruisseaux rectilignes présentant une végétation de berge très peu diversifiée, un cours d'eau profond ou large et pauvre en habitat.
- **Le déplacement de cours d'eau** : lors du remembrement de nombreux cours d'eau ont été déplacés de leur lit d'origine pour améliorer le parcellaire.
- **La pression urbaine et industrielle** : La création de nouvelles zones d'activités et l'imperméabilité des zones urbaines impactent fortement les cours d'eau par le reprofilage des berges et l'augmentation rapide des niveaux d'eau.
- **Des débits très irréguliers** : Les montées et les descentes rapides des hauteurs d'eau provoquent une érosion importante des cours d'eau.
- **La discontinuité écologique** : Des passages busés où des ponts peu ou pas franchissables sur les affluents limitent la remontée ou la descente des poissons qui ont besoin de ces déplacements pour accomplir leur cycle de vie.
- **La disparition des zones humides** : Essentielles pour nos cours d'eau, elles contribuent à assurer un débit régulier en été et elles tamponnent les crues en hiver, tout en abritant une biodiversité des plus remarquables.
- **Des espèces menacées** : Certaines espèces de poissons et autres crustacés présents dans nos cours d'eau sont menacés car leurs conditions de vie sont modifiées par la disparition de leurs habitats.

Tous les travaux entrepris dans le contrat sont réalisés afin de remédier à ces problèmes.

Un cours d'eau en bon état est un cours d'eau qui nous procure une eau de meilleure qualité par ses processus d'auto-épuration et une eau en quantité grâce à ses zones humides et ses sources préservées. Lorsqu'il est en bon état il abrite également une faune et une flore riches et adaptés aux milieux.

On oublie souvent que l'eau qui ruisselle dans nos fossés et nos champs est une eau destinée à être bu. Plus elle sera préservée à la source plus on pourra en disposer en quantité suffisante et de bonne qualité.



Contact

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

Sebastien NOBLET – sebastien.noblet@grandbassindeleoust.fr

02.97.73.36.49

www.grandbassindeleoust.fr